

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 JUIN 2009 – 19 h 30**  
à la salle des fêtes de Basse-Ham

La séance est ouverte à 19 heures 30.

Après avoir entendu quelques communications du Président,

Le Conseil de Communauté :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 30 avril 2009,
- **PREND ACTE** de l'installation de M. Jean-Claude FISCHER en qualité de délégué communautaire et procède à sa désignation au sein de la commission « Environnement »,
- **APPROUVE** le lancement d'une étude pré-opérationnelle du projet EUROPORT Lorraine et **DÉSIGNE** M. Daniel PERLATI, membre titulaire et M. Jean-Marie RITTER, membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,
- **AGRÉE** la candidature de la société PREMIUM en vue de la cession d'un terrain nécessaire à son implantation sur la zone artisanale de la ZAC Metzange-Buchel,
- **APPROUVE** le dossier modificatif de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la ZAC Metzange-Buchel,
- **APPROUVE** le dossier de création de la Z.A.C de l'Emaillerie et **CONFIRME** le recours à la concession d'aménagement comme mode de gestion de cette ZAC,
- **DONNE** quitus à la Société d'Equipement du Bassin Lorrain (SEBL) de sa gestion et **AUTORISE** la signature du protocole de clôture de concession d'aménagement de la ZAC de Thionville-Nord Est,
- **APPROUVE** les Comptes Rendus Annuels à la Collectivité 2008 des zones d'activité économique Espace Cormontaigne à Thionville-Yutz, Espace Meilbourg à Yutz, Thionville Nord-Est à Basse-Ham et Metzange-Buchel à Thionville,
- **ACCORDE** sa garantie d'emprunt à la SODEVAM Nord-Lorraine et à la SEBL pour financer la réalisation des aménagements des zones d'activité économique de l'Espace Meilbourg et de Metzange-Buchel,
- **ACCORDE** une subvention de 30 000 € à l'IUT de THIONVILLE –YUTZ, pour soutenir les investissements matériels indispensables à la poursuite de son développement au titre de l'année 2009,
- **APPROUVE** le versement de la cotisation 2009 à l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH) pour un montant de 2 500 €,
- **ADOpte** le Programme Local de l'Habitat,
- **ACCORDE** sa garantie d'emprunt en matière d'habitat social, pour la construction de 25 logements collectifs à FONTOY et l'acquisition de 82 logements collectifs locatifs Cour des Capucins à Thionville,
- **DÉCIDE** de participer à l'OPAH « Copropriétés Dégradées » rue du Poitou à Yutz à hauteur de 5 % du montant des travaux HT pour les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants,
- **AUTORISE** l'échange de terrain avec ARCELORMITTAL pour l'acquisition de l'emprise foncière du site de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thionville,
- **APPROUVE** le programme d'actions communautaire 2009 du CUCS,
- **DÉCIDE** la réfection de la façade du clocher de l'église d'Angevillers,
- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2008 du Syndicat Mixte à Vocation Touristique « Les Trois Frontières ».
- **APPROUVE** la participation financière au Syndicat Mixte à Vocation Touristique « Les Trois Frontières » pour l'année 2009 à hauteur de 77 681,48 €,
- **APPROUVE** la participation financière au Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch pour l'année 2009 à hauteur de 1 525 512,90 €,
- **ADOpte** la décision modificative n°1 du Budget Principal,

- **DÉCIDE** la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) et du Comité Technique Paritaire (C.T.P) sur le projet de Délégation de Service Public relatif à la gestion des futurs équipements multi-accueils communautaires,
- **APPROUVE** l'attribution à la société LYONNAISE DES EAUX de la Délégation de Service Public concernant l'exploitation des réseaux d'assainissement de la commune de Yutz,
- **ADOpte** le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
- **PREND ACTE** des rapports 2008 des délégataires du service public de l'assainissement,
- **SE PRONONCE** favorablement sur le rapport annuel 2008 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- **DÉCIDE** de réaliser les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment Vauban situé sur la ZAC de l'Espace Cormontaigne,
- **APPROUVE** le dispositif de remboursement des frais de déplacement des élus et du personnel communautaire sur la base des frais réels,
- **FIXE** les principes d'application de la journée de solidarité,
- **ACCORDE** une subvention au titre de la saison 2008-2009 à deux sportifs individuels de haut niveau.

La séance est levée à 22 heures 05.